



C'est du vécu !

Les daims du Maljon

par René Kaenzig

C'est au début de l'année 2004 que j'ai remarqué quelques indices inhabituels pour notre région dans le secteur des Montegnattes (Crémines - Corcelles): empreintes et moquette d'un "super-chevreuil"? Plus tard, toujours au printemps de la même année et dans la même région, j'ai remarqué un animal aux couleurs intéressantes couché aux côtés d'un arbre. Puis j'ai vu le deuxième. Aucune erreur possible: deux daims d'un jeune âge se trouvaient là. J'ai eu la chance de pouvoir observer le couple encore quelques rares fois dans la région: animal vraiment très discret.



Le secret était bien gardé. Uniquement quelques "initiés" suivaient les déplacements de ces deux daims. Immanquablement, tous les chasseurs connaissant leur existence, ont consultés la totalité des documents législatifs disponibles pour répondre à la question: chassable ou non chassable? Réponse: oui, chassable et ceci dès le 1^{er} septembre à 05:00 heures avec la patente de base. Il était bien clair et légitime que mon agenda s'est vu annoter en rouge ce fameux rendez-vous. J'ai fait le maximum pour qu'aucun autre événement ne vienne perturber mon planning.

Le jour "J" est arrivé. Connaissant bien la topographie de l'endroit ainsi que le cheminement local des vents, j'ai décidé de tenter une approche depuis l'ouest en direction de l'endroit où j'avais observé plusieurs fois le couple de daims. Vers les

6 heures du matin, on y voyait un peu plus clair et j'ai pu tenter l'approche. Jumelant par dessus une petite bosse voilà que je vois mes deux animaux au rendez-vous à quelques 30 mètres ... et PAF ! ... la détonation du coup de fusil brisa le silence du lieu et l'animal se retrouva au sol ... mais ce n'étais pas mon coup de fusil !

En face de moi, sortant de la végétation, l'heureux nemrod avança, encore très discrètement et sans bruit, prêt à tirer, n'étant pas encore sûr de sa réussite. Le deuxième daim, réalisant la situation, s'est sauvé sans laisser d'adresse.

Etant dans la ligne de tir du chasseur, je me suis fait remarquer. On s'approcha auprès de la dépouille de l'animal et se n'est qu'à une vingtaine de mètres l'un de l'autre que nous nous reconnaissons. Mon enthousiasme était tout aussi grand que celui du tireur de voir ce merveilleux daguet. Nous avons échangé une bonne poignée de main (*encore une fois, félicitations Stève !*).

Plus tard, j'ai tenté encore quelques heures de suivre la trace de la femelle, bien entendu sans succès. La chasse du chamois et ensuite celle du chevreuil étant dès lors au programme, je ne me suis plus intéressé au daim. Je l'ai même oublié.

Malgré tous les passages de chiens courants lors de la chasse d'automne, il ne fut plus jamais observé dans la région. Le sujet du daim n'était plus à l'ordre du jour. On pensait même qu'il était déjà au tableau de chasse d'un autre chanceux.

C'est le lundi 8 novembre 2004, n'ayant plus de bracelet "chevreuil" à disposition, que je me suis baladé dans la région, sans ambition spéciale à part celle de m'oxygéner et de recharger mes batteries. J'observe à une trentaine de mètres la tête d'une "super-chevrette" dépasser le



C'est du vécu !

sommet d'un buisson. Ouaaahhh! Quelle magnifique bête! Je tente une approche (avec le fusil sur le dos, bien entendu...je n'avait plus d'option de tir). Mais ! C'est "mon" daim ! Pas facile de se retrouver à plat ventre, d'extraire mon fusil de chasse bien harnaché sur le dos et de se mettre en position de tir sans se faire remarquer. La bête était toujours derrière le buisson. Finalement, après plusieurs minutes d'intenses activités cardiaques, le tir à 15 mètres à eu raison du daim.



Aujourd'hui, c'est avec plein de souvenirs que je contemple ses couleurs.